

Réunion du vendredi 30 juillet 2010
Foyer Municipal de Campagne sur Aude

Associations présentes :

AAPPMA de Quillan : Jean-Claude Fromeaux
AAPPMA de Limoux : Alain Bourrel
AAPPMA d'Axat : Jacques Guy
AAPPMA Madres : Jean Berges
Guide professionnel : Yannick Rivière
Club Mouche Audois : Jean-François Albert

Thème de la réunion : Protection des milieux

Toutes les associations présentes soulignent la nécessité de préserver le milieu et d'en améliorer l'entretien. Dans ce cadre, le travail réalisé par le Syndicat Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude et le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières est une avancée importante et efficace. Les AAPPMA ont évalué leurs priorités et les travaux sont engagés à plusieurs endroits. L'AAPPMA du Madres a fait le travail d'évaluation, elle est en attente de réponse. Les sommes engagées actuellement concernent la période 2009 → 2013.

Nous demandons par conséquent :

Le renouvellement des conventions afin de s'engager dans un processus sur le long terme.

Une représentation systématique des gestionnaires de parcours dans le cadre du SMMAR.

Des inventaires systématiques sur les parcours choisis (invertébrés et population piscicole) avant travaux.

Un suivi des parcours réhabilités sur plusieurs années afin de constater, ou non, l'amélioration du milieu.

L'ouverture et l'entretien systématique des petits ruisseaux (chevelus) pouvant servir de zones de reproduction

Toutes les associations pointent comme une priorité l'amélioration de l'habitat des poissons :

Nous demandons :

La multiplication des caches à poissons en positionnant des blocs dans le lit de la rivière suffisamment volumineux pour offrir des abris et résister aux crues.

Nous rappelons par ailleurs que ces blocs rentrent aussi dans la logique d'amélioration du transport sédimentaire du fleuve Aude.

L'obligation de doter tous les édifices de passes de montaison et de dévalaison.

La destruction des édifices qui n'ont aucune fonction et qui altèrent l'écoulement de l'eau de la rivière.

L'augmentation des débits réservés dans les tronçons court circuités

Cartographier toutes les frayères de truites et d'ombres de la rivière.

Interdire la navigation pendant les périodes de fraie

L'ensablement de la rivière Aude est une réalité. La chasse expérimentale réalisée l'année dernière n'a donné que des résultats mitigés.

Nous demandons :

Le curage systématique de tous les édifices

L'ouverture des vannes de fond des édifices quand les débits le permettent.

La mise en place de blocs volumineux dans le lit de la rivière.

L'analyse systématique des sédiments issus des curages.

Depuis maintenant deux étés la couleur de l'eau du fleuve Aude est sévèrement perturbée. Cette période est aussi la meilleure pour les pêcheurs qui ne disposent que de réponses partielles en ce qui concerne les raisons de cette perturbation.

Nous demandons donc :

La mise en place d'une information en temps réel pour connaître les raisons de la perturbation (site internet, numéro vert.....)

Prochaine réunion le vendredi 24 septembre 2010 à 18h30 à Campagne sur Aude

Thème de discussion : La gestion piscicole